Plan Climat Air Energie Territorial de Petite Camargue

Réunion du groupe interne du 8 février 2018

> Présentation du bilan des émissions de gaz à effet de serre patrimoine et services 2016

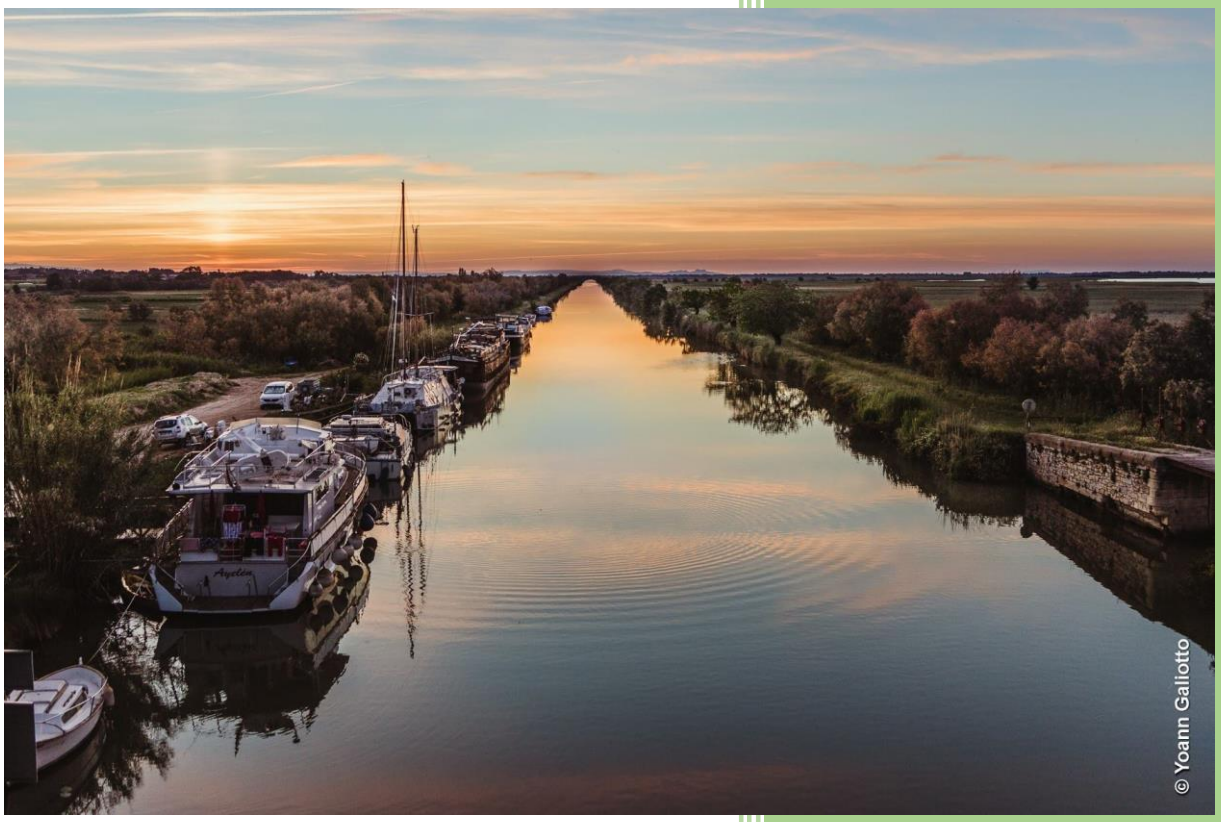

Contact : CAMILLE SPAETH

Communauté de Communes de Petite Camargue

camille.spaeth@cc-petitecamargue.fr

1.1 Participants :

- Beatrice Roux, Chef de projets observation, prospective et organisation, CC Petite Camargue
- Céline Lefèvre, Responsable affaires juridiques et commande publique, CC Petite Camargue
- Laure Seguin Durand, Instructeur droit des sols, CC Petite Camargue
- Carole Colenson, Chef de Projets Développement Territorial, CC Petite Camargue
- Philippe Guyon, Directeur Ecole de musique, CC Petite Camargue
- Camille Spaeth, Chargée de mission développement durable et environnement, CC Petite Camargue
- Elaïs Buguet, Directrice associée, bureau d'étude Agatte
- Eve Arquin, Directrice associée, bureau d'étude Agatte

1.2 Synthèse des échanges :

Après une introduction du Directeur Général des Services, les résultats clés, ont été présentés pour chaque poste d'émissions ainsi que quelques pistes d'amélioration possibles. Les échanges se sont ensuite dirigés vers les actions actuellement menées par les services et/ou envisagées.

1.2.1 Restauration scolaire

Dans le cadre de la création de la future cuisine centrale, plusieurs actions s'inscrivent déjà dans les objectifs du PCAET ou les alimenteront à l'avenir :

- Afin de pouvoir dimensionner les besoins de la future cuisine centrale, une analyse du suivi des achats et des stocks des denrées alimentaires a été réalisée sur l'année scolaire 2016-2017. Pour cette année, la CC bénéficie du suivi des commandes par quantité et typologie, ce qui n'est pas le cas pour les autres années. Ce travail venant juste d'être finalisé par l'équipe projet de la cuisine centrale, les données obtenues n'ont pu être valorisées dans le bilan de GES. Il est prévu l'acquisition d'un logiciel de suivi des stocks qui permettra à l'avenir le suivi en temps réel de l'état des denrées alimentaires.
- L'analyse 2016-2017 n'a pas intégré l'impact des livraisons dans la mesure où il est actuellement impossible de retracer la provenance des aliments achetés auprès de grossistes.
- Le PETR Vidourle Camargue bénéficie d'un fond européen pour réaliser une étude d'opportunité pour la mise en place d'une filière pêche au Grau du Roi, pour alimenter les besoins du département en poisson frais et local.

- La présence des repas végétariens (moins carbonés) dans les menus est principalement liée au choix du Diététicien qui est sensible à ces sujets et le propose déjà dans les menus. Il n'y a pas de ligne politique fixée en la faveur de repas moins carnés.
- Les élus ont donné leur feu vert pour différentes actions à l'échelle de la cuisine centrale :
  - Construction BDM (bâtiment durable méditerranéen) ;
  - Fonctionnement durable du service : politique d'achat durable et approvisionnement local ;

    Frein identifié : besoin de moyens humains pour aller à la rencontre des fournisseurs.
  - Travail sur le gaspillage alimentaire et réduction des déchets avec ;
    - Sensibilisation des enfants : animation auprès des scolaires sur le tri sélectif existant et définition de nouvelles animations en fonction des possibilités des sites de restauration ;
    - Améliorer le tri des déchets : mise en œuvre du pavillon de compostage, compacteur à carton pour diminuer l'emplacement du stockage et le nombre de collecte, collecte des biodéchets.

- **Opportunités :**
  - Livraison des repas avec un véhicule électrique

    Frein : capacité du véhicule à tenir la charge du frigo, sans besoin de recharge à l'arrivée.
  - Achat d'un logiciel de gestion des stocks de denrées alimentaires qui permettrait d'affiner le bilan de gaz à effet de serre du service

1.2.2 Déchets

La collecte des déchets est gérée par un prestataire. Les actions d'économie d'énergie sont fonction des critères intégrés au marché. Plusieurs mesures ont été intégrées au marché mais sans contrôle :

- La formation à l'éco conduite des chauffeurs ;
- La performance des véhicules de collecte (norme euro 6);

Par ailleurs, le circuit de collecte a été optimisé pour réduire les distances parcourues par les véhicules.

Le marché devra être renouvelé au 1er septembre 2019.

- **Opportunités :**
  - Introduire des véhicules électriques dans les pools de véhicules des prestataires.
  - Intégrer le suivi d'indicateurs de performance énergétique au prestataire.

1.2.3 Déplacements domicile-travail

Il y a actuellement peu d'actions en faveur des mobilités douces dans les déplacements domicile travail. Quelques actions sont en cours mais restent anecdotiques :

- Une charte du temps de travail est actuellement en cours d'élaboration. Ses contours doivent être finalisés pour juin 2018 afin de la rendre effective en 2019. La charte n'aborde pas la question du travail dit nomade.
- Des télécentres sont actuellement en fonctionnement sur la ville de Vauvert mais les agents de la CC n'y ont pas accès.
- Un parking à vélo existe au siège de la CC. Cependant, son positionnement n'est pas idéal et il est non abrité ce qui le rend peu utilisé.
- Le remisage à domicile est toléré, au cas par cas.

- **Opportunités :**
  - Mettre en place du travail à distance afin de limiter les déplacements pour les agents résidants loin de leur lieu de travail ;
  - Implantation d'une borne de recharge électrique à proximité du siège, de la cuisine centrale ou de l'école de musique afin de faciliter le déplacement en voitures électriques.
  - Organiser le remisage à domicile ;
  - Mettre en place les indemnités kilométriques vélo comme levier financier ;
  - Acquisition d'un pool de vélos à assistance électrique pour les déplacements professionnels mais avec autorisation de remisage à domicile.

1.2.4 Patrimoine bâti

Les actions réalisées sur le patrimoine bâti sont faites au coup par coup, il n'y a actuellement pas de stratégie de rénovation du patrimoine.

La Communauté de communes a en gestion le port de Gallician. Dernièrement, les bornes électriques ont été équipées de sous-compteurs afin de permettre un suivi des consommations et de les refacturer usagers. Les retours d'expériences montrent généralement une réduction des consommations de 50%.

- **Opportunités :**
  - Acquisition d'un outil de suivi des fluides qui permettra la mise en place et l'organisation du suivi des consommations.
    - Freins : qui sera en charge de l'analyse des données et pour quel usage ?
  - Au 1er janvier 2019, la Communauté de communes aura en gestion pleine et entière le Centre d'Hébergement. Un audit énergétique sera lancé et permettra de pouvoir programmer des actions de rénovation énergétique (enveloppe et eau chaude sanitaire).

- Le développement des énergies renouvelables sur le patrimoine bâti est un vrai levier encore inexploité par les collectivités.

  Freins : PLU (centrales PV non autorisées) / puissance injectée plafonnée sur Vauvert

1.2.5 Déplacements professionnels

La collectivité dispose de 3 ou 4 véhicules de services. Des carnets de bords ont été mis en place mais les données collectées ne sont pas analysées. Le suivi des consommations n'est pas mis en place.

La Communauté de communes a fait l'acquisition d'un véhicule électrique pour le service environnement.

- **Opportunités :**
  - Mettre en place un suivi des consommations énergétiques
  - Organiser un plan de renouvellement de la flotte en fonction des usages et de la vétusté des véhicules.
  - Acquérir des véhicules hybrides ou électriques lorsque cela à un intérêt en termes d'usage.

1.2.6 Eclairage public

Les données d'éclairage public sont actuellement agrégées par zone, sans détail sur les points.

Le service Système d'Information Géographique référence le nombre de points lumineux par zone d'activités mais n'a pas d'éléments quant à la qualité du parc.

1.2.7 Marchés publics :

La prise en compte de critères environnementaux dans les marchés publics est réalisée au coup par coup, en fonction des opportunités et de la sensibilité su service acheteur (bâtiment, impression, produits d'entretien…). Il n'y a à ce jour pas de directive claire en la matière.

1.2.8 Ressources humaines et formation

Il existe, au sein de la collectivité, un plan de formation formalisé, basé sur un recueil des besoins collectifs et individuels adressé aux chefs de service chaque année. Le développement durable n'y est toutefois pas particulièrement pris en compte. Les services ne sont pas explicitement encouragés à suivre des formations en lien avec le développement durable.

1.2.9 Communication et sensibilisation

La démarche e-administration a lancé des échanges autour de la dématérialisation, du mieux vivre ensemble, du comment mieux communiquer…

Frein : Pas d'avancée faute de temps (au regard d'autres priorités)

Le « Petit camarguais » (recto verso) est distribué avec bulletin de salaire. Le choix du contenu est réalisé par les services de communication et ressources humaines. Il n'y a pas d'approche développement durable.

Des initiatives individuelles et des bonnes pratiques existent mais ne sont pas valorisées (réutiliser les brouillons, dématérialisation, 'n'imprimer pas ce mail', éco-cup, carafe…). Il serait intéressant de disposer de temps d'échanges entre les agents pour les partager.

1.2.10 Déchets administratifs

Des poubelles de tri avaient été mises en place puis retirées suite au constat que les agents d'entretien ne respectaient pas les consignes. A ce jour il n'y a donc plus de tri au sein de l'administration.

1.2.11 Amélioration du suivi

- Un logiciel de gestion du patrimoine va être acquis. Les indicateurs de suivi du Bilan GES et du Plan Climat pourraient y être intégrés pour faciliter la mise à jour de la démarche.

1.3 Suite de la démarche

Suite à cette réunion, le bureau d'étude et l'équipe projet PCAET proposent l'organisation d'entretiens individuels afin de compléter les pistes d'actions proposées en atelier. Des dates seront proposées pour courant mars.